

CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Maire-Adjoint

Madame COLOMBE, adjointe chargée des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse
Mairie de Saint-Marcel, reçoit sur RDV
Tél : 02.32.64.32.50

Service Scolaire et cuisine centrale

Madame LANGLOIS, Mairie de Saint-Marcel
Tél : 02.32.64.43.22, Fax : 02.32.51.40.81
Email : scolaire@ville-saint-marcel27.fr

Service Périscolaire

Madame MATHIEU, Mairie de Saint-Marcel
Tél : 02.32.64.32.50, Fax : 02.32.51.40.81
Email : periscolaire@ville-saint-marcel27.fr

Ecole maternelle « Maria Montessori »

Directrice : Madame SANNINO, Tél : 02.32.51.44.80

Ecole élémentaire « Jules Ferry »

Directrice : Madame BINAY, Tél : 02.32.21.21.66

Associations des parents d'élèves

PEEP & FCPE

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

- Directrices
- Enseignants
- Maître plus
- Personnel de la garderie (commune et/ou SNA)

- Personnel de la cantine scolaire
- 6 ATSEM (employées par la commune)
- Conseil d'école : composé de la Directrice, des enseignants, du Maire et de l'élue chargée de l'enfance, du service scolaire, du responsable du service périscolaire de la SNA, des représentants des parents d'élèves – 3 conseils d'école sont programmés sur l'année scolaire.

- RASED : Réseau d'Aide Spécialisé – constitué d'un psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés. Ils ont pour mission d'aider les enseignants à prendre en charge les enfants rencontrant certaines difficultés scolaires.

RÉPARTITION DES CLASSES PAR ÉCOLES

Ecole maternelle « Maria Montessori »

Madame Sannino assistée de Claire Lagaude	Petite section
Madame Pépin assistée d'Anne-Laure Leray	Petite section
Madame Delaporte assistée de Maryline Yon	Petite et moyenne sections
Mesdames Despenne & Massonet assistées de Marie-Laure Mourgoux	Moyenne section
Madame Pelleteret assistée de Stéphanie Cardoso	Grande section
Madame Guillerme assistée de Nathalie Anteaume	Grande section

Ecole élémentaire « Jules Ferry »

Madame Bellec	Ecole JF.2	CP
Madame Bruneau	Ecole JF.2	CP
Madame Buriez	Ecole JF.2	CP / CE1
Madame Maillard	Ecole JF.2	CE1
Madame Gamelin	Ecole JF.1	CE1 / CE2
Madame Hubert	Ecole JF.1	CE2
Monsieur Liard	Ecole JF.1	CE2 / CM1
Madame Nirlo	Ecole JF.1	CM1 / CM2
Mesdames Duval & Greboval	Ecole JF.1	CM1
Madame D'Angelo	Ecole JF.1	CM2
Madame Binay	Ecole JF.1	CM2

LEXIQUE

PASS-JEUNE :

Somme de 30 € allouée aux enfants de la commune, sur conditions, pouvant être utilisée pour déduire une licence sportive, artistique ou culturelle.

Pour plus de renseignements, contactez le service des sports/associations situé à l'Espace Saint-Exupéry, rue Jules Ferry - Tél : 02.32.54.90.88.

ATSEM :

Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles. Ces agents assistent les enseignants pour l'accueil, l'animation, la surveillance, l'hygiène et la sécurité des jeunes enfants.

PERISCOLAIRE :

Géré par la Commune pour les garderies du matin et/ou du soir. Accueil le matin de 7h à 8h30 (1,55 €) et de 16h30 à 18h30 le soir (3,05 € avec le goûter).

RESTAURATION SCOLAIRE :

La cantine fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 en période scolaire. Les menus sont disponibles sur le site de la ville et affichés sur les panneaux extérieurs des écoles. Les inscriptions se font en Mairie (merci de préciser impérativement le nom, prénom et classe de l'enfant).

Tarifs 2017 :

Ecole Maria Montessori / enfant résident = 3.15 € / extérieur = 3.95 €
Ecole Jules Ferry / enfant résident = 3.20 € / extérieur = 4 €.

A SAVOIR :

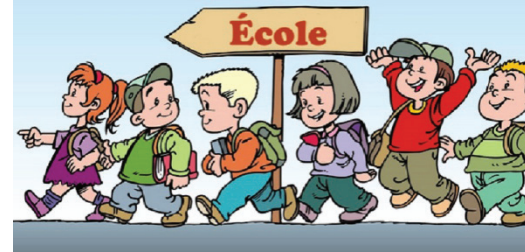
Les tarifs sont fixés chaque année (en décembre) par délibération du Conseil Municipal.

Les factures regroupant les prestations de cantine et garderie, sont établies à chaque vacances scolaires. Les règlements sont à envoyer dans les 30 jours au Trésor Public de Vernon.

Rappels : les inscriptions ne sont acceptées que si les familles sont à jour des paiements. Attention, toute inscription/annulation doit parvenir en mairie par écrit, 48 heures à l'avance auquel cas les prestations seront facturées.

En raison de la tenue du marché, le petit parking face aux écoles est fermé au stationnement et à la circulation le vendredi.

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	vendredi 1 ^{er} septembre 2017		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	lundi 4 septembre 2017		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
VACANCES D'ÉTÉ	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		



Mairie de Saint-Marcel 55 route de Chambray
27950 Saint-Marcel
02.32.64.32.50 ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Mémo Pratique 2017/2018 Ecoles maternelle Maria Montessori et élémentaire Jules Ferry de Saint-Marcel



Ecole maternelle Maria Montessori

de 3 à 6 ans

Ecole Jules Ferry 1 CE2 / CM2

de 8 à 11 ans

Ecole Jules Ferry 2 CP / CE1

de 6 à 8 ans

courts de tennis

Place publique et parking des parents/enseignants/visiteurs

Espace Saint-Exupéry : maison des associations et médiathèque

Centre Culturel

★ Dans les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours, Rennes et Rouen, les vacances de printemps se dérouleront du mercredi 25 avril 2018 (après la classe) au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin) au lieu du 21 avril au 7 mai. Cette disposition est prise à titre exceptionnel, après consultation au niveau régional selon les modalités habituelles.